

Avec la LICRA d'Alain Jakubowicz, fêtons-nous la saint Georges Floyd mardi 9 juin à 18h ?

écrit par François des Groux | 8 juin 2020



[Alain Jakubowicz](#), président d'honneur de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), voit du racisme partout.

Du matin au soir, 24h/24, qu'il pleuve ou qu'il vente, Alain Jakubowicz combat le racisme où qu'il soit, terré aussi bien chez les Gaulois que chez certains *racisés* tel que Dieudonné.

A son crédit, il engage aussi la LICRA dans le combat contre le "*racisme antiBlancs*".

Dans un arrêt du 29 mars 2016, la Cour d'Appel de Lyon a condamné à trois mois de prison ferme Monsieur Hakan O. pour injures à caractère racial après avoir qualifié Monsieur Christian D. de « sale français, sale blanc » lors d'une altercation intervenue à bord d'un TER Mâcon-Lyon le 9 juin 2014...

Pour la seconde fois dans ce type de dossier, la LICRA a décidé de se constituer partie civile et était représentée à l'audience par Maître Philippe Genin. Toutes les formes de racisme sont en effet condamnables, d'où qu'elles viennent et indépendamment de la couleur de peau, de l'origine ou de la religion de la victime.

<https://www.licra.org/3-mois-de-prison-ferme-dans-une-affaire-de-racisme-anti-blanc-ou-la-licra-etait-partie-civile>

Cet ashkénaze fréquentant la synagogue orthodoxe de Lyon (mais *"juif sans Dieu"*) se déclare *"pour le vote des immigrés"*, contre *"l'imposture de l'islamophobie"* et, bien, sûr, *"le cœur à gauche"* avec *"de l'empathie pour les musulmans pro-palestiniens antisémites"* (!) ([Libération](#))

Personne dans l'assemblée, avant [Lekha Dodi](#), pour lui expliquer que l'[alya intérieure des juifs de banlieue](#) ne doit rien aux milices franchouillardes des heures les plus sombres de l'histoire de l'humanité ?

Mais pourquoi ces gens en *"itch"* (Viktorovitch, Askolovitch...) et la gauche en général, sur le racisme et l'antisémitisme, se plaignent des conséquences alors qu'ils en chérissent les causes ?

Croient-ils apaiser la situation en encourageant l'invasion migratoire d'Africains ou d'orientaux arriérés et islamisés et en leur donnant le droit de vote ?



Alain Jakubowicz (photo : NIVIERE/SIPA)

.

Ce dimanche, aux micro de France Info, Alain Jakubowicz frétillait donc de retrouver l'ambiance des années 80 et la vague de mains jaunes de Sos Racisme : il proposait, avec son compère [Mario Stasi](#), de rendre hommage à Georges Floyd demain, **mardi 9 juin à 18h.**

Pendant 8 minutes et 46 secondes, il faudra cesser toute activité pour se remémorer l'agonie d'un nouveau saint de la cause antiraciste.

Et, peut-être, après le genou à terre, s'allonger face contre le bitume en suivant la mode du *Lay on ground*.

Pépé et mémé mort étouffés par le COVID-19 n'auront pas eu, eux, autant d'attention.

Appel : 8 minutes 46 secondes en hommage à George Floyd

George Floyd est mort d'un crime raciste sous les yeux du monde entier. Ce crime porte atteinte à la dignité humaine et ne doit pas rester sans réponse...

Rien ne serait pire que l'indifférence et l'injustice. Nos devoirs envers l'Humanité nous obligent plus que jamais à lui rendre hommage et demander justice.

Mardi 9 juin à 18h, jour des obsèques de George Floyd, la LICRA appelle chacun, là où il se trouve, à cesser toute activité durant 8 minutes et 46 secondes, correspondant à la durée de son calvaire, afin de se recueillir et de témoigner sa solidarité avec toutes les victimes du racisme.

Mario Stasi

Président de la LICRA

<https://www.licra.org/appel-8-minutes-46-secondes-en-hommage-a-george-floyd>

S'il est idiot d'affirmer, comme [Macron pendant la crise des Gilets jaunes](#) ou [Christian Jacob](#) (LR) *"qu'il n'y a pas de violences policières, ça n'existe pas"* (puisque le monopole de la violence légitime est déléguée par l'Etat à ses agents), faut-il pour autant sanctifier des personnages aussi douteux que Georges Floyd ou Adama Traoré ?

Car, peut-être, avec leur pedigree judiciaire long comme le bras, ces deux futurs saints n'auraient jamais eu, de leur vivant, une quelconque considération pour les juifs en général et Alain Jakubowicz en particulier.

Voire même nageaient dans le plus pur racisme-antisémitisme à la [Youssef Fofana](#).



Damien Rieu ✓
@DamienRieu



Ne diffusez surtout pas cette liste qui donne raison aux
[#StopAuxTraore](#) 😞

Adama Traoré : 17 procédures engagées à son encontre entre 2007 et 2016 pour vols, stupéfiants et viol sur son codétenu. Il a été incarcéré entre fin 2015 et début 2016.

Assa Traoré : Mise en examen pour diffamation (4 plaintes déposées).

Bagui Traoré : Condamné à 30 mois de prison ferme pour une série d'extorsions et d'escroqueries sur des personnes vulnérables en 2015-2016 (2018). Mis en examen pour tentative d'assassinat sur personne dépositaire de l'autorité publique (2017). Mis en examen pour trafic de stupéfiants (2017).

Samba Traoré : Condamné à 4 ans de prison, dont 30 mois ferme ferme pour violences avec arme (2018).

Serene Traoré : Condamné à 4 mois de prison ferme et 600 euros d'amende pour outrage à l'encontre de la maire de Beaumont-sur-Oise (2018).

Yacouba Traoré : Condamné à 18 mois de prison ferme pour avoir tabassé celui qui a accusé Adama de viol (2017). Condamné à 3 ans de prison ferme pour destruction par moyen dangereux d'un autobus, violence aggravée suivie d'incapacité n'excédant pas huit jours à l'encontre du chauffeur de l'autobus (2017). Condamné à une amende pour des faits de violence sur les militaires venus annoncer à sa mère la mort d'Adama en 2016 (2018)

Yssouphou (Yousseuf) Traoré : Condamné à 6 mois de prison ferme pour trafic de drogue (2017).

12:17 AM - 8 juin 2020 - [Twitter for iPhone](#)

Source : [Twitter](#)



